



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION, INSTALLATION ET
EXPLOITATION D'UNE PATINOIRE, D'UN
JARDIN DES GLACES ET D'UN CHEMIN DES
NEIGES MOBILE. LOT 2 EXPLOITATION D'UNE
PATINOIRE, D'UN JARDIN DES GLACES ET
D'UN CHEMIN DES NEIGES MOBILE PASSE
AVEC L'ASSOCIATION UCPA SPORT LOISIRS**

**DÉCISION N° DM-21-402
EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire ;

VU l'appel public à concurrence mis en ligne au BOAMP en date du 07/10/2021 relatif à la location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces et d'un chemin des neiges mobile ;

CONSIDÉRANT l'offre de l'association UCPA SPORT LOISIRS jugée comme économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association UCPA SPORT LOISIRS sise 21/37 rue Stalingrad 94 741 ARCUEIL et représentée par Brice CARPELS en qualité de Directeur Marketing, le marché de location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces et d'un chemin des neiges mobile. Lot 2 exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces et d'un chemin des neiges mobile.

Le présent marché s'élève à 64 905 euros HT (non assujetti à la TVA).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du
sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211118-lmc1H9085H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2021
Date de Publication : 18/11/2021